



Communiqué de presse

9 février 2011

La CCI Côte-d'Or simplifie la Taxe d'Apprentissage !

Avant le 28 février 2011, les entreprises employant au moins un salarié doivent verser leur **Taxe d'Apprentissage** et leur **Taxe de Formation Professionnelle Continue**. Pour la première fois cette année, la CCI Côte-d'Or propose un web-service pour calculer les deux impôts en quelques clics...

Déléguée par la CCI de la région Bourgogne, organisme collecteur agréé, la CCI Côte-d'Or prend en charge l'analyse et le traitement des dossiers des entreprises ayant au moins un établissement en Bourgogne.

Elle est habilitée à :

- percevoir la totalité de la taxe d'apprentissage ;
- conseiller et aider les entreprises dans l'établissement de leur déclaration ;
- établir le reçu libératoire après vérification des déclarations ;
- transmettre les fonds à la CCI de la région Bourgogne, qui effectue les reversements personnalisés aux établissements scolaires.

Afin de calculer et déclarer leurs taxes d'apprentissage et de formation professionnelle continue, **les entreprises et les cabinets comptables disposent d'un accès sécurisé à Web Taxe** (identifiant et mot de passe), depuis le site Internet de la CCI Côte-d'Or www.apprentissage.cci21.fr.

The screenshot shows the 'WebTaxe' website interface. At the top left is the CCI Côte-d'Or logo and contact information: CCI Côte d'Or, 2 avenue de Marbotte, BP 17440, 21074 Dijon cedex, Tél: 03.80.65.92.32. The main heading is 'WebTaxe Saisie en ligne des formulaires Taxe d'Apprentissage Formation Continue' with a sub-heading 'Taxe d'apprentissage pour l'année 2011 - Salaires 2010'. Below this are three colored boxes: a blue box for 'ESPACE CABINET COMPTABLE' with fields for 'Identifiant *' and 'Mot de passe', a red box for 'ESPACE ENTREPRISE' with fields for 'Siret' and 'Identifiant', and a green box for 'ESPACE INFORMATIONS JURIDIQUES' containing links to 'Les taux applicables sur la collecte 2011', 'Calculez votre obligation sur les salaires 2010', and 'Collecte de la taxe d'apprentissage 2011 - modifications réglementaires'. Each input field has a 'Valider' button with a green checkmark.

Il est toujours possible de retourner à la CCI Côte-d'Or le formulaire reçu par courrier, également disponible en téléchargement sur www.apprentissage.cci21.fr.

Votre contact presse :

Belinda BELIN
03 80 65 92 52
belinda.belin@cci21.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte-d'Or
Votre espace presse sur : www.cci21.fr/fr/cci-presse